

Les derniers jours de la Chambre française

La période législative de la Chambre française s'achève au milieu des scandales qui ont ému l'opinion publique. Beaucoup se demandent si les récents événements auront une répercussion sur le résultat des prochaines élections et si ces dernières amèneront au Palais Bourbon une majorité résolument décidée à poursuivre une politique nouvelle pour relever le prestige des institutions républicaines, gravement atteintes.

Il est assez douteux; ceux qui détiennent un mandat ne négligeront rien pour s'y raccrocher et mille promesses alléchantes auront raison des velléités d'indépendance qui pourraient manifester les citoyens électeurs. D'autre part, le gouvernement dispose de mille et une ficelles dans tous les départements, dans toutes les préfectures, dans toutes les communes; il a pour lui l'armée des préfets, des sous-préfets et la multitude des fonctionnaires qui lui sont indéfectuellement attachés.

En attendant, la Chambre, bientôt sur le seuil de la porte de sortie, tâche de faire œuvre utile et de rattraper le temps perdu en vaines discussions, en longues périodes oratoires; car il ne convient pas de se présenter les mains vides devant le peuple. Elle active la mise sous toit de la loi des finances, cependant que son auteur, l'ex-ministre Caillaux devait répondre, devant la commission d'enquête, de ses complaisances pour le moins exagérées envers l'escroc Rochette qui a drainé des millions de l'épargne française.

Il s'agit de combler un déficit qui dépasse huit cents millions. M. Caillaux voulait demander à la rente de combler en partie ce trou. Le Sénat, composé en bonne partie, de vieux rentiers, ne l'a pas accepté. Le gouvernement a proposé à la Chambre d'incorporer au budget de 1914 qu'elle n'a pu encore mettre debout, ce malheureux impôt sur la rente qui figurera sous un titre nouveau dans la rubrique des recettes.

C'est ce que le « Temps » appelle aujourd'hui « mettre le couteau sous la gorge ».

Cédant aux instances du gouvernement, la Chambre a décidé, en séance de lundi, d'incorporer au budget de 1914 le nouveau projet d'impôt personnel et progressif sur le revenu, élaboré par la commission du budget et publié par elle il y a cinq jours à peine. L'ordre du jour demandé par le gouvernement qui avait posé la question de confiance a été adopté par 334 voix contre 155.

C'est le dernier acte important de la Chambre.

Le gouvernement a, en effet, confirmé sa résolution de ne pas changer la date qu'il avait fixée primitivement pour les élections législatives qui auront donc lieu le 26 avril pour le premier tour et le 10 mai pour le second tour.

La publication du décret de convocation va marquer l'ouverture de la période électorale et provoquer par là même le départ des députés pour leurs circonscriptions respectives.

On pourra donc considérer la session parlementaire comme interrompue en fait à la fin de la présente semaine.

Le cabinet et la majorité qui le soutient paraissent s'être résignés à ne pas voir le budget de 1914 régulièrement voté en ce moment et à remettre le retour à une situation budgétaire normale à l'avènement de la nouvelle Chambre.

La démonstration qu'on veut faire, en incorporant l'impôt complémentaire sur le revenu dans la loi de finances, va empêcher le Sénat de discuter le budget avant le départ des députés, et selon toutes probabilités ceux-ci voteront la suspension de la session vendredi ou samedi prochain jusqu'au 1er juin, date à laquelle débutera la nouvelle législature.

Le gouvernement sera dès lors obligé de demander au Parlement avant sa séparation le vote de deux autres douzièmes provisoires en sus de celui qui vient d'être voté pour avril.

On a écarté, en effet, l'hypothèse que le Sénat pourrait discuter le budget pendant l'absence de la Chambre sortante et que celle-ci pourrait être rappelée d'ici au 1er juin, avant ou après les élections, pour statuer sur le budget retour du Luxembourg.

Il faudra donc s'assurer le fonctionnement des services publics pendant les mois de mai et de juin et pour cela voter deux nouveaux douzièmes.

Les partisans de ce système prétendent que le Sénat, s'il s'ajourne aussi, comme c'est probable, jusqu'au 1er juin, discutera le budget dans le cours de juin pendant que la nouvelle Chambre procédera à son travail préalable de vérification des pouvoirs de ses membres et de constitution de son bureau, et de ses commissions principales.

Le budget reviendrait alors du Sénat à la Chambre nouvelle au moment où elle aurait achevé son organisation, et où elle pourrait discuter les modifications votées au Luxembourg et par le va-et-vient habituel entre les deux Assemblées obtenir l'accord final entre elles-ci.

Le budget de 1914 serait dans cette hypothèse régulièrement établi pour le second semestre de l'année.

Nouvelles de la Suisse

Statistique sanitaire

D'après le rapport de gestion de l'office sanitaire fédéral on a constaté pendant l'année 1913 dans toute la Suisse 22 cas de petite vérole dont aucun ne fut mortel.

La méningite cérébro-spinale paraît diminuer, 30 cas ont encore été signalés.

Malgré l'apparition du choléra dans les Balkans, l'Europe occidentale a été entièrement préservée, grâce aux mesures de protection efficaces prises par tous les États. Le rapport fait observer que l'on cherche encore toujours à introduire dans le commerce des essences d'absinthe. En outre il signale que 300 mille litres de vin fabriqué ont été saisis dans le canton de Vaud, conformément à la loi sur les vins fabriqués. Quant à la boucherie, le rapport constate que sur 100 têtes de bétail amenés aux abattoirs et soumis à l'inspection, 85 sont de provenance indigène et 15 de provenance étrangère.

Le pain des veuves

A la Tour-de-Peilz (Vaud) existe une institution vieille de deux siècles, et qui est bien touchante dans sa simplicité: le 25 mars, toutes les veuves habitant la commune reçoivent un pain de deux livres.

La distribution du « pain des veuves » à La Tour se trouve mentionnée déjà en date du 26 avril 1614, dans les archives de la cure de La Tour: c'est « une fondation de 450 florins faite par Honoré Catherine Plattel, veuve de Maurice Frissard. D'après les actes signés par noble George Hugonin, l'intérêt annuel de cette somme doit être appliqué à « acheter du blé pour faire du pain distribuable aux veuves et pauvres de La Tour, le jour de l'Annonciation de la Sainte-Vierge ».

Cette donation remonte à l'époque où une violente épidémie de peste ravageait le canton de Vaud, épidémie à laquelle succombèrent plus de 1500 personnes, et tous les pasteurs, entr'autres celui de La Tour, Ferdinand Poizat.

Actuellement, la distribution du pain aux veuves, le 25 mars, figure au compte de la commune de La Tour pour une dépense de 50 fr. environ.

Station viticole

Le Conseil fédéral a décidé la création d'une station d'essais viticoles à Lausanne.

A quand une station d'essais arboricoles à Sion?

Notre Conseil d'Etat a, comme on sait, été invité à faire des démarches dans ce but.

Un cardinal suisse

A l'occasion de la prochaine création par le pape d'une série de nouveaux cardinaux, un certain nombre de journaux catholiques de la Suisse font remarquer qu'il serait indiqué d'élever un Suisse à cette haute dignité ecclésiastique et citent, comme la personnalité la plus qualifiée pour recevoir la pourpre, l'abbé d'Einsiedeln, Mgr Thomas Bossart.

Les employés de trains et le service militaire

Dans une ordonnance publiée il y a un an, le Conseil fédéral avait décidé que conformément à l'ancienne organisation militaire, le personnel des différentes sociétés de chemins de fer serait libéré du service. Les agents de transport suisses occupent un personnel de plus de 50.000 personnes dont plus de 30.000 ont fait leur école de recrues. Selon l'ancienne organisation militaire, sur ces 30.000, 1200 seulement étaient soumis au service militaire. D'après la nouvelle ordonnance concernant la libération du service, il y en aura 5000 environ. Quelques sociétés de chemin de fer ont adressé au Conseil fédéral un recours contre cette ordonnance pour demander le rétablissement des anciennes dispositions. Le Conseil fédéral dans son rapport à l'Assemblée fédérale propose de rejeter ce recours comme non fondé.

Les viandes congelées aux Etats

Le Conseil des Etats a adhéré, à la séance d'hier, mardi, par 33 voix contre 6 au vote du Conseil national concernant le rétablissement du droit d'entrée de 25 francs sur les viandes congelées.

La question a soulevé un grand débat où partisans et adversaires du rétablissement de ce droit ont fait valoir des arguments qui, de part et d'autre, peuvent se soutenir.

La majorité de la commission douanière de laquelle faisait partie M. J. Ribordy (Valais) a surtout insisté sur le fait qu'en beaucoup de localités, les viandes congelées n'ont pas eu tout le succès qu'on en attendait et que la mesure d'exception ne pouvait, par contre, que nuire aux intérêts des agriculteurs suisses.

La minorité, par l'organe de l'ancien conseiller fédéral Lachenal, a très adroitement défendu sa cause; il dit qu'au point de vue de la salubrité, il n'y a rien à reprocher à la viande congelée; que si cette viande n'a pas atteint, il est vrai, la grande consommation, elle est en usage chez beaucoup d'ouvriers qui mangent dans les restaurants.

Mais le siège du Conseil des Etats était fait et cette défense habile n'y pouvait rien changer.

Les essais d'avions

Les essais des appareils d'aviation militaires se sont poursuivis mardi après-midi en présence de la commission pour l'aviation militaire. Un certain nombre de membres de l'Assemblée fédérale y ont assisté.

A 3 h. 50, le premier lieutenant de réserve Banfield a ouvert la série des vols sur un biplan autrichien Lohner, qui avait été monté le matin, a exécuté deux courts vols d'essais. A 4 h. 30, Ingold prit le départ avec passager pour l'épreuve de hauteur, puis à 5 h. 15, l'aviateur emmena comme passager l'aviateur Kramer. A 6 h. 15, le lieutenant Banfield reprend l'air pour couvrir deux fois le trajet imposé Beudfeld-Münsingen et retour.

Favre a des difficultés avec son moteur, fait encore deux tentatives, puis Ingold clôt la journée par un vol de hauteur. A 6 h. 20, Bider, emmenant comme passager le major Guillaume Favre, a fait un vol de 45 minutes dans la direction de Thoune. Il est rentré à la tombée de la nuit.

CANTON DU VALAIS

Une importante question à mener à bien

On lit d'autre part que le Conseil fédéral a décidé la création à Lausanne, d'une station d'essais viticoles pour la Suisse occidentale. Ceci nous fait songer à certaine invitation qui fut faite au Conseil d'Etat de notre canton par une commission du budget.

C'était à la session de novembre 1910 du Grand Conseil. Le Conseil d'Etat fut invité à voir s'il n'y aurait pas lieu de faire des démarches pour obtenir l'établissement en Valais de la station fédérale d'essais pour l'arboriculture qu'il est question de créer dans la Suisse romande.

Le Chef du Département de l'Intérieur, c'était alors le regretté M. Bioley, déclara accepter avec plaisir ce postulat, car disait-il, le Valais est spécialement bien placé pour l'établissement d'une station d'essais arboricoles et il exprima le vœu que le Conseil fédéral fit droit au désir exprimé que le Conseil d'Etat allait lui transmettre sans tarder.

Depuis lors, on n'entendit plus parler de cette importante question qui s'est mise à sommeiller comme beaucoup d'autres, lorsqu'à la session de novembre dernier, un de nos députés agrariens les plus débrouillards demanda quelle suite avait été donnée au postulat. Il fut appuyé par un de ses collègues qui émit l'avis que l'établissement fédéral d'essais pour la Suisse romande pourrait fort bien se diviser en trois sections: Vaud aurait la station viticole, Valais, la station arboricole et Genève la station maraîchère.

Le nouveau ministre de l'Intérieur, M. Maurice Troillet, a répondu qu'avant de faire des démarches à Berne, il faudra étudier la question au point de vue cantonal et il laissa espérer que le Conseil d'Etat pourrait peut-être présenter un message à ce sujet à la prochaine session de mai.

Notre jeune et actif Chef du Département, qui voue une sollicitude toute spéciale à l'agriculture, n'aura pas manqué de s'occuper de la question et si un message n'est pas encore présenté à cette session, il ne manquera pas de donner, à l'occasion de l'examen de la gestion administrative, des renseignements à ce sujet. Nous ne doutons pas qu'il fasse son possible pour mener à bien cette importante question, avec l'aide et l'appui des autres membres du Conseil d'Etat.

La création de la station viticole n'a pas été toute seule, à ce que nous apprennent nos confrères lausannois; depuis longtemps déjà des pourparlers avaient été échangés par M. le Conseiller d'Etat Oyex-Ponnaz avec l'autorité fédérale; cette dernière hésitait entre Vaud et Neuchâtel qui tous deux s'étaient mis sur les rangs, et possédait déjà chacun une station cantonale viticole. Enfin une entente est intervenue entre les parties en faveur du canton de Vaud; elle laisse aux Neuchâtelois comme fiche de consolation, une augmentation notable de la subvention fédérale en faveur de la station cantonale; ce subside qui n'était jusqu'ici de 6000 fr. au maximum, pourra atteindre 25000 fr.

Le Valais aura peut-être la chance en demandant l'établissement d'une station arboricole, de ne se trouver en face d'aucun concurrent; cela n'est pas très sûr encore, mais enfin, il faut l'espérer. Par contre, il n'a pas l'avantage, comme le canton de Vaud, d'avoir déjà une station cantonale. Il faudra créer de toutes pièces. Il est intéressant de noter que, selon les prévisions du Conseil fédéral, la construction des bâtiments nécessaires et les installations de la station fédérale à Lausanne, demanderont un crédit de 475.000 fr. Le crédit annuel à allouer à cet établissement s'éleva de 45 à 50.000 francs. On se rend compte, par ces chiffres, de l'importance que une institution de ce genre présente pour un canton.

Le Valais, par sa situation privilégiée au point de vue de la culture fruitière, est le canton tout indiqué pour la création d'une station romande d'essais arboricoles; tout le monde reconnaît que notre sol produit les fruits les plus beaux et les plus savoureux de la Suisse.

L'heureuse influence qu'aurait sur le développement de cette culture, une telle institution est une raison qui doit engager nos pouvoirs publics à faire leur possible pour l'obtenir. Nous pensons bien que ce ne sera pas si facile. De même qu'il a fallu à nos excellents voisins vaudois, de laborieuses démarches pour avoir la station viticole, de même il faudra s'armer de patience et de persévérance si l'on veut arriver à doter Sion — car nous pensons que c'est à Sion que cela pourrait se faire — d'une station fédérale d'essais arboricoles. Nous savons bien, également, que les requêtes du Valais ont souvent moins de poids à Berne que celles de certains autres cantons. Pour une fois cependant, la Confédération pourrait se montrer bonne mère.

Les mensurations cadastrales

La commission du Grand Conseil, chargée de rapporter en seconds débats sur le décret concernant les mensurations cadastrales, s'est réunie, hier, mardi, à l'Hôtel du gouvernement et a tenu séance également ce matin; elle est présidée par M. J. Couchepin, ingénieur.

Rappelons en quelques mots les grandes lignes de ce décret.

En application des dispositions du Code civil suisse, le territoire de toutes les communes du canton sera cadastré en vue de l'établissement du registre foncier.

Les mensurations commenceront par les communes sur lesquelles existent déjà les repères de la troisième triangulation. L'ordre et le rang des mensurations dans les communes seront fixés par le Conseil d'Etat, qui aura la direction générale et la haute surveillance des mensurations cadastrales.

Le décret impose à tout propriétaire l'obligation, moyennant juste indemnité, de laisser au géomètre libre accès sur sa propriété pour y fixer le point trigonométrique et procéder à toutes les autres opérations nécessaires. Le propriétaire du fonds sera également indemnisé pour tous les dommages causés aux récoltes.

Lorsque les triangulations des quatre ordres seront devenues définitives, le géomètre cantonal dressera un registre contenant l'énumération, la désignation et la description de tous les points trigonométriques du canton.

Des amendes de 10 à 100 francs seront infligées à celui qui, par malveillance, détruirait ou déplacerait les signaux, ainsi qu'à celui qui s'opposerait aux directions données par le géomètre et entraverait celui-ci dans l'exercice de ses fonctions.

Il est prévu que seuls les géomètres porteurs d'une patente fédérale pourront prendre part aux soumissions des travaux de mensuration. Dans chaque commune sera nommée une commission exécutive de trois à sept membres et de deux suppléants; deux membres au moins, feront partie du conseil communal. Les communes seront responsables de tous dommages qui pourraient être causés, soit par négligence, soit par malveillance, aux documents et aux repères de la mensuration de leur territoire, avec droit de recours contre les auteurs des dommages.

Le travail de mensuration sera d'un coût très élevé, mais la Confédération participe aux frais dans une assez large mesure; le reste est supporté par moitié par l'Etat et les communes.

Un crédit important sera prévu chaque année au budget pour couvrir les frais incombant à l'Etat.

Ligne du Simplon

L'examen du transit du Simplon, pendant le quatrième trimestre de 1913, au point de vue du développement que lui procure la nouvelle ligne du Letschberg, donne une augmentation de 28.244 voyageurs, soit du 29 pour cent, sur le quatrième trimestre de 1912 et de 51.296 tonnes de marchandises, soit du 10%. Cette augmentation représente une moyenne journalière de 307 voyageurs et de 557 tonnes de marchandises.

A propos du tunnel II du Simplon, un journal lausannois a récemment annoncé qu'il était dans les intentions des C.F.F. de ralentir les travaux de percement et de réduire le crédit porté au budget de 1914.

En ces termes, cette information n'est pas exacte dit la Gazette de Lausanne. Vu le grand nombre de travaux neufs réclamés par l'ensemble des cinq arrondissements et la situation financière actuelle, les organes des C.F.F. se sont préoccupés de la possibilité d'ajourner certains de ces travaux ou de ralentir quelques uns d'entre eux.

Plus spécialement en ce qui concerne le tunnel II du Simplon, aucune réduction ne sera faite sur l'allocation de 6.300.000 fr. portée au budget de 1914, bien que l'on ait examiné si elle était exécutable et même si l'y avait pas lieu de l'augmenter. Les travaux ne seront pas ralentis, mais suivront la marche prévue au programme de cette entreprise.

A la dernière séance du Conseil d'administration des C.F.F., MM. Pellissier, député au Grand Conseil du canton du Valais, et Fajjallaz, président du Conseil d'Etat du canton de Vaud, ont exprimé le vœu que le Conseil signale à la direction générale l'importance de reviser promptement les tarifs marchandises via Simplon (abrogation des dispositions concernant les taxes complémentaires dans la convention réglant le partage du trafic Mont-Cenis-Simplon). Ils ont demandé en outre que les taxes appliquées par les C.F.F. aux lettres de voiture à destination de stations intermédiaires non dénommées dans les tarifs internationaux, soient proportionnelles aux taxes concédées et aux distances parcourues. Ces vœux, appuyés par la Direction, ont été admis à l'unanimité.

Faits divers

SION — Arrestation

La gendarmerie de Sion suivait la piste d'un sujet italien nommé P. G. recherché par les autorités de Marseille pour tentative d'assassinat; elle a réussi à l'arrêter.

En attendant que les formalités d'extradition soient remplies, le dangereux personnage a été conduit au pénitencier.

Avalanches au St-Bernard

Une avalanche est tombée sur l'église et l'hospice du Grand-Saint-Bernard. La neige a pénétré à l'intérieur du bâtiment par le second étage, mais les dégâts sont peu importants.

Les transformations

Donnant suite à la promesse faite par M. le député Graven, à la dernière session, le conseil municipal de Sion s'est occupé de la question d'un meilleur aménagement de la salle du Grand Conseil.

Il a chargé M. A. de Kalbermatten, architecte, de présenter des propositions à ce sujet.

On sait qu'il s'agit d'améliorer l'éclairage de la salle en remplaçant le gaz par l'électricité, d'y installer un appareil de ventilation et de remplacer les vieux bancs rembourrés qui s'usent et laissent par endroits voir le crin, par des sièges pupitres à l'usage de chaque député.

Ces transformations ne pourront probablement pas être faites pour la session de mai. Le Conseil attend le projet de M. de Kalbermatten.

Une grève en perspective

On mande d'Iselle la nouvelle qu'une grève se prépare parmi les ouvriers du second tunnel du Simplon.

La Chambre syndicale prétexte, comme motifs de la cessation du travail, le licenciement sans avertissement d'un certain nombre d'ouvriers et le refus d'accorder des indemnités kilométriques au personnel qui habite loin des chantiers.

Sion — Etat-civil

Mois de mars
NAISSANCES
Rossier Marc de Félix, d'Orsières. Kuntschen Alphonse, de Joseph, de Sion. Delgrand de Magada, de Pierre, de Sion. Rauchenstein Hans, de Fritz, de Brugg. Bovier Maurice, de Gaspard, de Vex. Dumusc Simonne, d'Henri, de Noville. Nançois Marie, de Dionys, de Conthey.

DECES

Ebner Germaine, de Paul, de Sion, 20 mois. Werlen Jeanne, née Holzer, de Jean, de Münter, 85 ans. Revaz Arthur, de Victor, de Salvan, 2 ans. Hallenbarter Marcel, d'Hermann d'Obergesteln, 17 jours. Kuntschen Alphonse de Joseph, de Sion, 10 jours. Jacquot Guillaume Jean-Marie, de Vernamiège, 3 mois.

Echos

Un beau poisson d'avril

Les poissons d'avril n'ont pas complètement disparu. La « Tribune de Lausanne » en a pêché un de colossales dimensions. Voici ce qu'on lui écrit d'Uchy:

« Des chasseurs de canards sur le lac ne furent pas peu surpris, hier, dans la soirée, de se trouver aux prises avec un monstre surgi subitement des eaux et qui s'acharnait à faire chavirer leur canot-moteur.

« Les occupants, se rendant compte du danger qu'ils couraient, réussirent, par un feu redoublé, à mettre leur immense agresseur hors d'état de nuire; avec un petit hâton adroitement lancé, ils réussirent à l'accrocher par le flanc, puis ils prirent ainsi le tir jusqu'à terre, où on mit fin à sa redoutable résistance.

« C'est un marsouin de la famille des requins delphinés, qui probablement aura remonté le Rhône grâce à la forte hausse des eaux de ces derniers temps.

« Ce monstre, qui vaut la peine d'être vu, pèse 192 kilos; mesure 4 mètres de long et 2 m. 20 de diamètre; il est exposé au débarcadère d'Uchy. »

Pour un poisson d'avril, il n'y a pas à dire, c'en est un beau.

Le nom... colossal

Un paquebot va être lancé en Allemagne; il sera de dimensions « colossales ». Tous les records seront battus et tous les perfectionnements seront réalisés à son bord.

Mais il faut le baptiser et on reste indécis sur le nom à adopter. Un lecteur d'un grand journal rhénan vient d'en proposer un, ou plutôt plusieurs. Il verrait très bien l'emploi des trois mots qui synthétisent, à son avis, les plus gros faits de l'année — ou ceux qui furent le plus discutés. Et il a trouvé ceux-ci: Parsifal, Tango et Wackes.

Le smoking

Le Kronprinz n'aime guère la France et méprise sa littérature, son esprit et même ses moeurs. Militaire dans l'âme, il dédaigne l'habit et déteste la redingote; le seul vêtement civil toléré par Son Altesse est le smoking, qu'il ne porte d'ailleurs qu'en des occasions où cette tenue est indispensable.

Le tailleur du Kronprinz avait l'ordre de fournir au fils de Guillaume II un smoking aux revers en moire, se boutonnant à l'aide d'un élastique portant à chaque bout un bouton en soie noire. L'humble tailleur s'est permis de faire remarquer au Kronprinz que les revers en moire ne sont plus à la mode ni les boutons à élastique. Très chatouilléux, le Kronprinz lui a adressé de sévères admonestations et comme le tailleur montrait les dernières gravures des coupeurs parisiens:

— Keine pariser mode, keine parise knöpfel hupla le Kronprinz. Et, au bal de la cour, le fils du kaiser arbora un impressionnant smoking aux revers en moire, se boutonnant d'un élastique portant à chaque bout un bouton en soie noire...

Nouvelles à la main

— Quelle est la meilleure chose à faire pour un homme quand sa femme lui demande de l'argent et qu'il n'en a pas?

— Oh! il n'y a absolument rien à faire, dans cette circonstance, tout ce qu'il fera sera mal.

La somnambule. — Pour cent sous de plus, je vous dirai où il y a un trésor enterré.

La cliente. — Ce n'est pas la peine, je sais où c'est, mon mari me le répète assez souvent.

La somnambule. — Et vous dit-il où c'est?

La cliente. — Il me dit que c'est au crématorium où est enterrée sa première femme.

On avait donné à un spirituel poète genevois Albin Valabrégue, ces deux rimes « tiève » et « Salève ».

Il écrivit les deux vers suivants:
Lorsqu'Adam vit sa femme, il l'appela: « Jeune Eve ».

Mais lorsqu'il eut mordu la pomme, il dit: « Sale Eve ».

— Vous avez été arrêté sous l'inculpation de vagabondage. Comment passez-vous vos nuits?

— Mais pas mal, pas mal, le sommeil est bon!

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Un chirurgien devient fou

L'asile d'aliénés Saint-Denis, situé aux environs de Copenhague, a été un de ces jours le théâtre d'une scène macabre. Le corps d'un pensionnaire récemment décédé avait été porté à l'amphithéâtre et le chirurgien attaché à l'asile se disposait à pratiquer l'autopsie, quand l'homme que l'on croyait mort se dressa tout d'un coup et se mit à injurier violemment le chirurgien qui appela à l'aide; les infirmiers arrivèrent aussitôt, mais saisis d'effroi se sauvèrent à la vue de ce « mort-vivant »; ce dernier, sans perdre de temps, sauta à bas de la table d'opération et sortit de la pièce en fermant la porte à clef. On vint peu après délivrer le chirurgien; cette scène l'avait rendu fou et on dut l'enterrer.

On a retrouvé le « mort-vivant »; c'était un aliéné qui s'était substitué au véritable défunt dans l'intention de s'évader de l'asile.

Une colline qui se déplace

LIMOGES, 1. — Le mouvement glissant du coteau sur lequel est bâti le village de Noailhac va s'accroissant. La physiologie des lieux change constamment et présente un aspect chaotique. En raison du danger que présente la circulation devant le précipice formé par le terrain défilé, un service d'ordre a été organisé par l'autorité préfectorale qui occupe également les habitants dont les demeures ont été englouties.

La crise irlandaise s'aggrave

Une conférence a eu lieu lundi matin entre M. Asquith, plusieurs autres ministres, le général French et le général Ewart. Après la conférence M. Asquith s'est rendu auprès du roi.

A la séance de lundi de la chambre des communes, le colonel Seely n'était pas au banc des ministres. Il est allé prendre place sur le dernier banc. M. Asquith prend le portefeuille de la guerre. Il est, de ce fait, entendu que le colonel Seely ne fera plus partie de la chambre des communes jusqu'à sa réélection. Les généraux French et Ewart maintiennent leur démission.

M. Asquith déclare que le roi approuve entièrement sa décision.

Le colonel Seely de son banc, fait aussi une déclaration. Il dit qu'il n'y a aucune divergence de vues entre lui et ses collègues. Il a donné sa démission afin d'écartier toute apparence d'un marché entre les ministres et certains officiers au sujet des services que ceux-ci doivent rendre à la couronne. Quant à lui, il continuera à soutenir la politique ministérielle actuelle.

Le gouvernement et l'armée

LONDRES, 1. — Le « Times » écrit: M. Asquith occupe maintenant immédiatement après le roi la première place à la tête de l'administration de l'armée. Il a un devoir spécial à remplir envers elle, celui de la protéger contre les agissements des politiciens, travailistes et nationalistes. Il a aussi pour devoir de contrôler la discipline au sein du gouvernement aussi bien que dans l'armée.

Du « Daily Telegraph »: « Quand un ministre ne peut se maintenir au pouvoir que par des expédients du genre de celui choisi, hier, par le premier ministre, sa fin est très prochaine. Le cabinet est en train de se dissoudre sous nos yeux ».

Envoi d'armes pour l'Ulster

BERLIN, 1. — Selon une dépêche de Copenhague au « Lokai Anzeiger », un navire allemand serait arrivé avant-hier dans une ville danoise avec une cargaison de fusils et de munitions. Cette cargaison a été transportée, pendant la nuit à bord d'un navire norvégien; les deux navires auraient appareillé hier matin de bonne heure, sans demander leurs papiers. La police danoise croit qu'il s'agit de transport d'armes pour le compte des insurgés de l'Ulster.

Réconciliés

D'après une information que reproduit l'« Eclair », MM. Clemenceau et Briand auraient dîné ensemble jeudi dernier chez un ancien ministre de la marine qui est un des fondateurs de « l'Homme libre » et qui resta le principal appui de ce journal. MM. Clemenceau et Briand se sont réconciliés et se sont entretenus pendant de longues heures avec une



De gauche à droite: général Fierro, général Villa et général Ortega.

La révolution mexicaine

Les nouvelles du Mexique sont souvent contradictoires; ainsi, depuis quelque temps, on annonce alternativement à Torreón, une victoire des insurgés.

Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis sept jours, une grande bataille est engagée pour la possession de cette ville; 18 mille fédéraux et constitutionnalistes y sont aux prises. Les dépêches américaines assurent que c'est un véritable carnage.

La censure, très stricte sur les dépêches provenant du théâtre de la guerre, semble indiquer que le général Villa a éprouvé quelques revers. Lui-même a été blessé et obligé de se retirer de la ligne de feu.

Six cents rebelles blessés sont soignés dans les hôpitaux de Chihuahua, et plusieurs centaines d'autres dans les villes voisines.

Les révolutionnaires évaluent à deux mille hommes les pertes des fédéraux. Toujours est-il que ceux-ci paraissent tenir bon dans Torreón.

NEW-YORK, 1. — Une dépêche de Juarez apporte la seule nouvelle que l'on ait sur la situation à Torreón. Elle a été expédiée par l'agent confidentiel des rebelles et signale que le combat continue.

Le général Villa a envoyé au consul anglais à Torreón un message proposant au général Velasco de se rendre.

D'après des dépêches de Mexico, le général Velasco aurait des provisions pour un mois et une quantité suffisante d'armes et de munitions.

On ne craint donc pas que Torreón tombe entre les mains des rebelles.

cordialité qui pouvait faire croire que leur amitié de jadis n'avait jamais subi la moindre altération. Ils se sont retirés ensemble bras dessus bras dessous.

Alliance entre la Serbie, le Monténégro et la Grèce

M. Pachitch, président du conseil serbe, a déclaré au cours de la discussion à la Skoupchtina du budget des affaires étrangères, qu'une alliance a été conclue entre la Serbie, le Monténégro et la Grèce. Il a ajouté que la Serbie se trouve dans la même situation que la Grèce vis-à-vis de la Roumanie. La Serbie a adhéré en principe au projet français en ce qui concerne la question des chemins de fer d'Orient. La Serbie désire racheter tous les chemins de fer existant sur son territoire, mais il n'a pas encore été possible d'obtenir une entente sur ce point avec l'Autriche-Hongrie.

L'Etat albanais créé par l'Europe n'est pas encore établi sur des bases solides, tant s'en faut; c'est un fait que la Serbie ne peut pas se réjouir de la création de ce nouvel Etat. La Serbie pratique une politique de paix et

d'équilibre en ce qui concerne les Balkans; mais si on veut maintenir la paix, il faut consentir les crédits nécessaires pour l'armée; la Skoupchtina doit donc se hâter de liquider le budget.

La Bulgarie pacifique

Le président du conseil bulgare a adressé aux préfets une circulaire leur enjoignant d'assurer la population que le gouvernement ne nourrit aucun projet belliqueux et de faire arrêter et déferer aux tribunaux tous ceux qui répandent des bruits de guerre, dans le but de tromper les habitants et de les engager à émigrer en Amérique.

La manière forte prévaut en Albanie

Le colonel hollandais Thomson, qui avait été nommé gouverneur de l'Épire albanaise par le prince de Wied, a été relevé de ses fonctions.

Il semble, comme la dernière note albanaise aux puissances le faisait prévoir, que les conseils d'Essad pacha relatifs à une action énergique ont prévalu.

Dernière Heure

A la Chambre des communes

LONDRES, 1. — A la Chambre des communes, on a repris hier la seconde lecture du Home rule. M. Lang, ancien ministre conservateur a proposé le rejet du Home rule et demandé des éclaircissements au sujet des déclarations du président du conseil.

Sir Edward Grey a proposé que les conversations soient reprises en prenant pour base un système de fédération pour tout le pays et cela pour dix ans.

A la Chambre des lords, il a été définitivement annoncé que lord Morley n'avait aucune intention de démissionner.

Un nouveau record

CHARTRES, 1. — L'aviateur Garaix a établi hier matin un nouveau record en s'élevant avec neuf passagers à 1600 mètres. Le poids enlevé, y compris l'appareil, était de 1600 kilos.

Un incident

à la commission d'enquête

PARIS, 1. — A la commission d'enquête sur l'affaire Rochette, les amis de M. Caillaux ont obtenu que l'on revint sur un passage adopté lundi et constatant l'abus déplorable d'influence commis par MM. Monis et Caillaux.

Par 11 voix contre 8, les commissaires supprimèrent ce passage. M. Jaurès déclara alors qu'il donnait sa démission et il abandonna le fauteuil présidentiel.

L'émotion causée par cette détermination fut assez vive; la majorité consentit à revenir elle-même sur son vote et à laisser au protocole les termes blâmant la conduite de MM. Monis et Caillaux; M. Jaurès, sur l'insistance même des amis de M. Caillaux, consentit à retirer sa démission.

Grève de marins en Italie

ROME, 1. — Le « Giornale d'Italia » publie une dépêche de Naples disant que la grève maritime a été de nouveau proclamée.

Des rixes se sont produites entre des grévistes et des jaunes. Deux de ces derniers ont été blessés.

Le Home rule

LONDRES, 1. — A la Chambre des communes, la discussion du Home rule se poursuit dans le calme.

On commente beaucoup dans les couloirs les paroles de sir Ed. Grey relativement à la possibilité d'une transaction basée sur la constitution d'une fédération.

L'impression générale est que, la période aiguë de la crise étant passée, on s'achemine de plus en plus vers un compromis.

MANUEL Frères
LAUSANNE
Spécialités de Cafés rôtis
Thés de Ceylan, de l'Inde et de Chine
IMPORTÉS DIRECTEMENT
En vente dans tous les bons Magasins du Valais

Souvenez-vous
que chez
FOETISCH FRÈRES
S. A.
à LAUSANNE (et succursales)
vous pouvez acheter à Prix modérés
N'IMPORTE QUELS
Instruments de Musique
et tous leurs Accessoires
Gramophones et Disques

Des malades refusent de guérir

Vraiment, des malades existent qui refusent de guérir? C'est à croire, puisque malgré tous les bons exemples, toutes les preuves, il en est encore qui passent leur existence à souffrir, lorsque les autres, mieux avisés, guérissent et trouvent enfin la vie agréable.

Prenons, par exemple, ceux qui souffrent de l'estomac, maladie déprimante et cruelle s'il en est. On sait combien les Pilules Pink guérissent vite et facilement cette maladie. Il y a cependant beaucoup de dyspeptiques qui souffrent encore le martyre et ne sont pas encore décidés à faire l'essai des Pilules Pink; et cela malgré les attestations toujours plus nombreuses que nous publions de malades guéris pris dans toutes les classes de la société.

Ah! nous comprendrions le doute, si nous n'apportions pas de preuves, mais nous en apportons toujours. Demandez, par exemple, à Mlle Marie Schwarz, de Villigen (Argovie) ce qu'elle pense des Pilules Pink, elle ne pourra que vous répéter ce qu'elle nous a écrit:

« J'ai le plaisir de vous annoncer mon complet rétablissement grâce à vos excellentes Pilules Pink. Je souffrais d'anémie et de terribles maux d'estomac, et j'en étais arrivée à ne plus rien manger pour ne pas avoir à souffrir. Dès que j'ai eu pris vos Pilules Pink, tout a changé: mes maux d'estomac ont disparu, mon appétit et mes forces sont revenues. »

Voilà donc une malade à qui les Pilules Pink ont rendu la santé en quelques jours et pour quelle dépense? Quelques francs. Les gens fortunés qui veulent jouir de l'existence dépenseraient des sommes considérables pour retrouver un bon estomac et ils négligent un remède très bon marché, qu'on peut se procurer en quelques minutes chez le premier bon pharmacien venu, remède qui est vendu avec la recommandation de tous ceux qu'il a guéris. Toutefois, entendons-nous bien, nos gens guéris parlent des vraies Pilules Pink et ne parlent pas de ce qu'on pourra vous proposer de « tout aussi bon », non pas dans l'intérêt de votre santé, mais dans un but de lucre.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse, MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève, 3.50 la boîte, 19 francs les 6 boîtes, franco.

POURQUOI

souffrir plus longtemps du **rhumatisme**, de la **goutte** ou du **lumbago**, quand vous pouvez vous débarrasser de tous ces maux en quelques jours avec les célèbres **emplâtres „Rocco“** EXIGER LE NOM « ROCCO ». Dans toutes les pharmacies à fr. 1,25.

Un Cadeau de l'Océan

pourrait-on appeler l'huile de foie de morue. Cependant celle-ci, avant d'être utilisée, doit subir une préparation. Il faut, au moyen du procédé Scott, débarrasser l'huile de foie de morue de ses défauts inhérents: difficulté à être digérée, odeur désagréable, goût répugnant, et la rendre ainsi savoureuse et supportable pour l'estomac. L'Emulsion Scott d'huile de foie de morue ainsi obtenue possède à un haut degré toutes les qualités de l'huile de foie de morue ordinaire, elle fonctionne comme apéritif, est très nourrissante, facile à supporter, même pour un estomac et un palais délicats. En employant régulièrement l'Emulsion Scott, on remarque souvent, après peu de temps, une augmentation générale des forces.

Prix: 2 fr. 50 et 5 francs.

Emulsion SCOTT

feuilleton du « Journal et Feuille d'Avis » (20)

Le martyre d'un père

La brise devenait froide, le soleil se cachait derrière les nuages, les fleurs étaient rares. Il fallait se hâter de quitter la campagne et d'entrer à Paris. Les enfants le comprenaient et s'en attristaient. Elles en étaient venues à s'aimer comme deux sœurs. Les hommes, très différents d'habitudes et d'éducation s'entendaient sur un seul point: l'amour paternel. Chacun d'eux eut sans regret sacrifié sa vie pour l'enfant qui s'attachait à lui. Un autre lien existait entre eux; ils causaient souvent de l'Italie. Parlez à la plupart des ouvriers parisiens des musées et des œuvres d'art, tout cela est pour eux lettre close. Ils sont entrés au Louvre, sans nul doute, mais l'unique souvenir qu'ils en aient rapporté est d'avoir vu des salles magnifiques, tellement cirées qu'ils avaient peur d'y marcher, avec des plafonds merveilleux dont les personnages se mouvaient dans les nues. Tout autour de ces pièces, ils ont vu des tableaux entourés de cadres d'or, mais ils n'ont rien compris aux sujets des toiles; pas un nom des peintres qui les ont légués à la postérité ne leur a rappelé quelque souvenir. L'éducation artistique du peuple est complètement à faire. Le vieil Italien était plus que la plupart de ses compatriotes intelligent sous ce rapport. Tout jeune il était entré en qualité de modeste à la villa Médicis. Un Français

l'avait pris chez lui, le nourrissait en échange de menus services. Plus tard, il avait moulé des plâtres, et s'était fait une sorte d'éducation de statuaire. Le grand-père de la Petiotte trouvait donc du plaisir à lui entendre parler de Rome; avec lui il apprenait l'italien. Madone, de son côté, se faisait une joie d'enseigner à la Petiotte à jouer de la mandoline à danser la tarentelle, et toutes deux trouvaient trop courtes les dernières journées de l'automne qu'elles pouvaient passer en pleine liberté.

Les voyageurs se trouvaient à une faible distance de Châteauiherri, et avaient résolu de monter dans le premier train qui passerait. Assis près de la station, ils causaient ensemble d'une jeunesse si différente dans les épreuves qu'ils avaient marquée. Les enfants ayant déclaré qu'elles voulaient ménager une surprise, s'étaient éloignées en riant. C'est Madone qui avait l'idée de la surprise, et la Petiotte ignorait encore en quoi elle consistait.

Toutes deux entrèrent dans un tailleur ombreux formant des cachettes de verdure, et Madone posant à terre le paquet qu'elle portait à la main, le défit prestement, en disant à la Petiotte:

— Je vais t'habiller comme moi, tu verras comme tu seras jolie.

Elle tira du paquet ses habits les plus beaux, ceux qu'elle mettait les jours de fête, puis détachant le petit corsage et le jupon de la Petiotte, elle lui passa une jupe courte, à gros plis, une chemisette de toile et de guipure, un corset de velours, noua un tablier brodé autour de sa petite taille, lui natta les cheveux, posa dessus une coiffure de toile couleur ambre, partagea avec elle les colliers,

puis elle battit des mains avec une admiration naïve.

— Oh! que tu es charmante comme cela, dit-elle, nous allons rejoindre nos pères, et ils ne comprendront pas tout de suite pourquoi au lieu d'une transiévérine ils en verront deux.

Le temps passait tandis que les enfants jouaient, et au moment où il leur semblait qu'elles gardaient grandement le temps d'arranger leur surprise, des voix les appelèrent tour à tour:

— Madone! la Petiotte!

Les enfants ramassèrent en grande hâte les vêtements épars sur le sol et coururent du côté des voyageurs. Mais pendant qu'elles s'efforçaient de les rejoindre, le train qu'ils comptaient prendre pour aller à Paris passait rapide comme un éclair.

— C'est ta faute, la Petiotte! dit le vieux grand-père.

— Non, c'est la mienne, répliqua vivement Madone, vous ne voyez donc pas, la surprise est manquée!

Préoccupés de l'idée de prendre le train, les deux hommes n'avaient point remarqué le changement opéré dans le costume de l'une des petites filles. Quand ils le virent, tous deux se mirent à rire de bon cœur. Jamais la Petiotte n'avait été si jolie, et Madone se trouvait bien plus en droit de l'appeler sa sœur et de la traiter avec un redoublement d'amitié.

— Puisque le chemin de fer est passé, dit Madone, amusons-nous; le père jouera de la mandoline, et nous danserons.

Ce fut la plus folle de ses tarentelles que le vieil Italien trouva sous ses doigts. Les enfants, soutenus, écartés, par ce car

dansaient avec un entrain charmant, d'autant plus charmant qu'elles croyaient danser pour elles, et ne voyaient point qu'un cercle de curieux venait de se former pour les admirer.

Quand elles s'arrêtèrent, une pluie de monnaie tomba sur le sol, le grand-père se recula avec un soudain mouvement de honte, mais l'Italien fit un salut de remerciement, tandis que Madone envoyait un baiser à la foule.

La recette ramassée, l'Italien dit avec son bon rire:

— Camarade, nous ne comptons point sur cette aubaine, les petites nous l'ont gagnée; il est juste de leur en donner une large part. Consacrons-la à un bon dîner, pendant que nous serons à table le temps s'écoulera plus vite et nous prendrons le premier train qui passera.

Ils entrèrent dans une auberge, l'Italien se trouvant assez riche pour se régaler de macaroni, confectionna lui-même le plat de son choix, tandis que la maîtresse de l'auberge dressait le couvert et servait le potage. La Petiotte que gênait son beau costume parla de le quitter, mais Madone s'y opposa.

— Laisse à ton grand-père le plaisir de te voir si belle, dit-elle; d'ailleurs nous serons dans deux heures à Paris, et puisque nous devons habiter ensemble la cité des modèles, il vaut mieux que nous ayons le même costume. On nous prendra peut-être pour deux sœurs.

Oui, vraiment, c'était une fête pour le vieillard de voir la Petiotte dans ce costume qui ressuscitait pour lui tout un passé évanoui. Ses yeux s'emplissaient de larmes, il souriait et regardait tout ensemble. Oh! comme sa fille retrouvait au fond de son souvenir était à la

fois sinistre et charmant. La Petiotte s'assit sur ses genoux, l'embrassant, le caressant, lui parlant tout bas, comprenant qu'il avait en ce moment, plus que jamais, besoin d'être consolé. Et quand son vieux cœur battit plus vite dans sa poitrine, quand la tendresse qu'il sentait pour l'enfant eut effacé les sombres images entrevues, il attira vers lui la petite Madone et lui dit:

— Merci, ma fille! merci mille fois!

L'heure où devait passer le train de Paris approchait, les voyageurs quittèrent l'auberge et se dirigèrent vers la station. La soirée était fraîche et triste. Des nuages noirs couvraient le ciel; ni lune, ni étoiles, une nuit complète, noire, une de ces nuits qui donnent le frisson de la peur aux plus courageux.

— Camarade, dit le vieillard à l'Italien, je crois que nous prenons un sage parti en nous décidant à rentrer dans la capitale. Je ne sais si l'âge fait sentir son poids ou si le vent est plus âpre que de coutume, mais je tremble comme un fiévreux... Cela n'est pas étonnant du reste, j'ai passé bien des nuits en plein air, dans les tas de foin, avec la Petiotte; nous avons souvent tous deux marché à la belle étoile et tout se paie en ce monde.

L'Italien ôta son caban, et le mit sur les épaules de son compagnon.

— Ne me remerciez pas, dit-il, je suis très à mon aise; le souper était excellent, je me sens heureux d'entrer dans Paris; quand mon tour viendra je vous redemanderai ce vêtement.

— Plaise à Dieu que je ne tombe pas malade! murmura le vieillard.

L'Italien se rapprocha.

**Atelier de Construction Mécanique
et Garage Tivoli**

ANDRÉ RIBORDY - SION

Vélos Anglais avec roue libre et frein depuis Fr. 145.-

Stock de pneus et chambres à air des meilleures marques

Pneus dep. Fr. 8.50. Chambres à air dep. 4.75

Fournitures Réparations



Chaussures de



Toujours!

le plus grand choix
la qualité la meilleure
et les prix les plus avan-
tageux au Magasin de
chaussures

Adolphe CLAUSEN, Sion, Rue de Lausanne

MAGGI, la bonne marque

marque „Croix-Etoile“

de Potages, Arome
et Bouillon en Cubes

J. E. Mugnier
Maison Grasso, Rue des Vergers, SION

Articles de ménage en tous genres. Email, aluminium, verrerie. Bel assortiment. Toiles cirées en tout genres

Encadrement de tableaux gravés, photo, diplômes, etc. etc. Grands choix - Prix de fabrique
Réparations. Prix réduit.

A. VILLARD
Entreprise Générale d'ELECTRICITE
LAUSANNE

— 0 Téléphone 1898 0 —
Lumière. Sonnerie. Téléphone Lustrerie.
Lampes à filament métallique étiré.
Bouillottes, théières, fer à repasser etc.

La boucherie J. Vuffray
succ. de MANI-TAVERNEY à
VEVEY

offre pour les fêtes de Pâques du beau bouilli de bœuf à 0.70 cts. le 1/2 kg. contre remboursement et franco de port par colis de 5 kg.

Toujours belle graisse de bœuf fraîche et fondue.

Essences et Extraits

pour Sirops, Liqueurs et Limonades.
Spécialités de la maison
G. B. BIANCHI, Usine à Lugano

Baume St-Jacques
de C. Traumann, pharm. Bâle

Marque déposée
Remède souverain pour guérir toute plaie ancienne ou nouvelle ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, éruptions, eczéma, dartres, hémorroïdes, engelures. Prix 1.25 dans toutes les pharmacies ville et campagne. Dépôt général
Bâle, Pharm St-Jacques
SION: Pharmacie Faust, Martigny Pharmacie Levy

Sécauteur

avec lame en acier anglais forgé garanti, fr. 2.50
" soigné " fr. 3.50
" Vevey, Jura " fr. 3.80
" Bordeaux " fr. 3.80
Mod. Corcelles (Neuchâtel) fr. 4.-
" extra-fort, soigné " fr. 5.-
CATALOGUE GRATIS
Louis ISCHY, fabricant, Payerne
Ateliers de réparations avec force électrique.

L'ouvrier et les Veillées des Chaumières

H. Gautier, éditeur 55 quai des Gds. Augustin, PARIS.
Journaux illustrés paraissant 2 fois par semaine.
En vente dans les librairies et les gares: 5 Ct. le numéro.
Abonnement d'un an 7 francs

Si vous voulez faire du
bon vin de ménage

artificiel, écrivez à **Albert Margot**, ancien fabricant de vin Servette-Genève qui vous enverra la marchandise nécessaire avec tous les renseignements pour obtenir une très bonne qualité. C'est la seule boisson remplaçant réellement le vin. Paquets pour 100 litres, 150 lit. 200 lit. et plus à 8.- fr. par 100 litres.

Règles
Méthode infallible pour retards mensuels. Ecrire:
Pharmacie du Petit-Lancy Genève

Fabrique de machines Bucher-Manz Niederweningen

ZURICH

recommande aux agriculteurs et intéressés:

Machines de fenaison:

Faucheuses „AUTOMAT“
Faneuses à 5 ou 6 fourches
Rateaux à andains „PARFAIT“
Rateleuses-faneuses „UNIVERSEL“

Machines vinicoles:

Pressoirs à fruits et à raisins, à vis, à engrenage et hydrauliques
Fouloirs à raisins
Broyeurs à fruits

Machines à cultiver la terre

Pompes à purin „IDEAL“
Rouleaux à prairies et à champs

Herses à prairies et à champs
Charrues brabant ou combinées

Demandez les prospectus

Représentant: **OSCAR ROCH**, méc. SION.

CÉSAR CALDI

Tannerie et tiges
Domodossola (Italie)
Achat de peaux de vaches



LOUIS CALDI

Borgomanero
ITALIE (Piémont)

VINS

rouges et blancs (secs)
Echantillons sur demande

BOUCHERIE CHEVALINE

Cheneau de Bourg, 35 Lausanne Cheneau de Bsburg, 35



J'expédie contre remboursement et par retour du courrier, bonne viande de cheval pour rôtir, à 0.80; 0.90 et 1.- franc le kilog. — Rabais par quantité. — Bouilli extra à fr. 0.50 le kilog.
On est toujours acheteur de bons chevaux pour la boucherie.

H. DORSAZ

IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	o AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	„ „ Circulaires
Enveloppes	„ „ Faire-part
Registres	„ „ Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Prix-courants	Travaux „ „ pour administrat.
Menus - Volumes	„ „ etc. „ „
„ „ etc. „ „	

Travail prompt et soigné

:- PRIX TRÈS MODÉRÉS :-

La vie à bon marché!

LA BOUCHERIE
Ls. MOREL à Genève
17 Bourg-de-Four 17

expédie actuellement par retour du courrier contre remboursement.

Bœuf à bouillir depuis 1 fr. 30 le kilog
„ à rôtir „ 1. fr. 60 le kilog
Poitrine de mouton 1. fr. 30 le kilog



Chaque éleveur et agriculteur intelligent, emploie pour l'élevage des veaux et porcelets seulement du **Lait et des Flocons d'Avoine, marque „Eagle“**
Seuls produits naturels, qui vous garantissent un succès sûr.
Fabricant: **Malterie Lützelstüh (Berne)**.
Dépôt pour le Valais: **Frères Pellissier & Cie. St-Maurice.**

MAGASIN DE TAPISSERIE

C. Luginbuhl

Maison Asbeck SION Avenue de la Gare

Meubles en tous genres
Meubles de Salon
Commodes, Chiffonniers,
Lits complets en fer et en bois
Chaises de Vienne
Réparations de matelas et autres
Se recommande

Matériaux de construction

Fabrique de Carreaux pour dallages et tuyaux ciment
GETAZ & ROMANG
Vevey - Lausanne - Montreux
Carreaux faïence pr revêtements.
Carreaux céramiques pr dallages.
Articles sanitaires pour
Bains, Toilettes, W.C. etc.

Les Cuisines à Gaz
de la Fabrique suisse d'appareils à gaz de **SOLELRE**

sont
les plus commodes,
les plus solides,
les plus parfaites,
les plus économiques.
Combinables avec simples et doubles brûleurs
parfaits et économiques

Calorifères à Gaz

En vente dans les magasins des Usines à gaz et chez les bons Appareilleurs.

Grandes Pépinières
A. BOCCARD

Petit-Saconnex - GENEVE - Téléphone 1.12

Grandes Cultures d'Arbres Fruitiers
dans les meilleures variétés.
Arbres d'ornement en tous genres. Conifères. Rosiers.
Catalogue franco.

Cors aux pieds sont enlevés directement et sans douleur par la pommade pour les cors de Mme J. Muller. Succès garanti. Prix fr. 1.- E. Furter, coiffeur. SION.

Fabrique de Timbres en Caoutchouc et en métal

GESSLER - SION
Timbres pour inspecteurs de viandes
SCEAUX OFFICIELS
Timbres pour Sociétés et maisons de Commerce
Accessoires pr. Timbres en caoutchouc
Livraison prompt et soignée



Le véritable
Café de Malt Kneipp de Kathroiner
est bon, sain, nutritif et bon marché
„Voilà la Santé“